

*Canada*,—de l'honorable *Charles Wilson* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Le Crédit Foncier Royal,"—de la compagnie du canal de *Gaughnawaga*,—de la compagnie du télégraphe canadien et Grand Nord,—de *William A. Thomson*, M. P., et autres, demandant l'incorporation de la compagnie du pont de la *Grande Isle Niagara*,—de *W. B. Scarth* et autres, demandant l'incorporation de la compagnie de flottage en trains et de transport de la *Baie Collins*,—et de l'association d'assurances sur la vie de la Confédération.

*Ordonné*, Que l'honorable M. *Holton* ait la permission d'introduire un bill pour amender l'acte pour incorporer la compagnie de télégraphe du *Canada* et du *Grand Nord*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'honorable M. *Holton* ait la permission d'introduire un bill pour amender l'acte à l'effet d'incorporer la compagnie du canal à navires de *Gaughnawaga*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Young* ait la permission d'introduire un bill pour amender l'acte incorporant l'association d'assurance sur la vie dite de la Confédération.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Irving* ait la permission d'introduire un bill pour consolider les hypothèques et autres dettes privilégiées de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, pour autoriser la dite compagnie à augmenter son capital et à établir un fonds de retraite et de prévoyance et pour d'autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*. Que M. *Charlton* ait la permission d'introduire un bill pour empêcher la cruauté envers les animaux quand ils sont transportés par chemins de fer ou par d'autres moyens de transport dans la Puissance du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Cockburn* ait la permission d'introduire un bill pour incorporer la compagnie de flottage et de transport de la baie de *Collins*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que M. *Ross (Durham)* ait la permission d'introduire un bill pour incorporer la banque de *London* et du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'honorable M. *Cartwright*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à M. l'orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'orateur, tous les membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :

DUFFERIN.

Le gouverneur-général transmet le budget des sommes requises pour le service de la Puissance pour l'année expirant le 30 juin 1875, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la Session No. 1.*)

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 9 avril, 1874.